

Les journaux annexionistes mentionnent J. Rose, Fcr. avocat et ex-conseil de la Reine, de cette ville, comme devant être un des candidats à la représentation du comté de Sherbrooke au remplacement de M. Galt, qui a résigné.

M. McDonald, fabricant de papier à Québec, a été prié par un certain nombre d'électeurs du Comté de Mégantic de se présenter à la prochaine élection de ce comté. Si M. McDonald se rend à cette invitation, le nombre des candidats, pour ce comté, ne sera pas de moins de quatre ou cinq.

Nous voyons par les dernières nouvelles de Washington que l'on a adopté une Résolution dans la Chambre des Représentants pour faire nommer une Commission qui s'enquerra de toutes les dépenses faites par l'état de Vermont pour maintenir la neutralité avec l'Angleterre dans ses difficultés avec le Canada en 1837-38, afin d'opérer un remboursement.

Il paraît qu'il y a une correspondance très-active entre M. Sir H. Bulwer, le ministre Anglais, et M. Clayton. On croit que c'est au sujet de la question de Nicaragua.

On parle d'une espèce de conspiration ourdie par les membres du Sud, dans le but d'empêcher toute transaction des affaires tant que la question de l'esclavage ne sera pas décidée de manière à tranquilliser les esprits sur ce sujet.

On s'attend aussi à la résignation de M. Cass.

Le Président a envoyé des instructions à M. Marsh, chargé d'affaires à Constantinople, pour lui enjoindre de se concerter avec le sultan, pour faire conduire les réfugiés Hongrois aux Etats-Unis. Dans ce cas, on pense que ces réfugiés recevraient gratis des terres du gouvernement.

Dès dépêches télégraphiques de Washington, en date d'hier, nous apprennent qu'il y a eu un léger débat dans la Chambre des Représentants du Congrès Américain, sur une motion faite par M. Thurston à l'effet d'instituer une enquête au sujet de la Compagnie de la Baie de l'Edouard pour constater si les droits réclamés et exercés aujourd'hui par cette compagnie ne sont pas en violation des Traités. Cette motion a été rejetée.

Une autre dépêche de même date nous apprend que M. Clay a proposé dans le sénat l'achat du Mont Vernon. L'agitation au sujet de l'esclavage paraît aller en augmentant.

Une dépêche télégraphique de Toronto, en date d'hier après-midi nous apprend qu'il vient d'être formé dans la nouvelle capitale, une association annexioniste sur le plan de celle de Montréal.

C'est demain que commencera l'élection de Québec, elle ne devra se terminer que lundi soir.

Trois jeunes demoiselles de Wilkshure, Pensylvanie, se sont noyées samedi soir en passant sur la glace à Loneslell. L'une d'elles était la fille du Juge Woodward. Leurs corps ont été retrouvés.

Album littéraire et musical de la Minerve, livraison de décembre 1849.—Publié par Ludger Duvernoy. N^o 15, rue St. Vincent.

C'est toujours avec un plaisir nouveau que nous recevons l'Album de la Minerve, d'autant plus que c'est à peu près la seule publication de ce genre que nous ayons dans le pays. Nous espérons qu'il en est de même de tous ceux qui la lisent et nous sommes certain que ce sera avec joie qu'ils apprendront que M. Duvernoy, malgré le peu d'encouragement qui est donné à son Album, veut essayer d'en prolonger l'existence. Il faut donc nécessairement que son nombre d'abonnés augmente dorénavant; autrement il devra céder à la nécessité, et suspendre la publication de ce recueil de littérature, dont il promet d'ailleurs que la mère pourra toujours permettre la lecture à sa famille.

La livraison que nous avons sous les yeux, renferme un excellent choix d'articles. C'est d'abord un chapitre de l'histoire de Napoléon, par Marco de St. Hilaire; puis une nouvelle américaine dont le titre est "changement de scène" et que bien des jeunes gens liront avec avantage; plus loin, des détails fort intéressants sur la Hongrie, pays malheureux avec lequel nous ne pouvons que sympathiser; et enfin la fable d'Arana, un morceau de poésie, une peinture de trévisème siècle et une notice biographique de La Pérouse.

Quant au premier coup de scalpel, c'est l'essai (peut-être le premier) d'un jeune Canadien; nous ne le jugerons pas avec sévérité. Seulement nous lui dirons que la liaison est une excellente chose, on l'écrit, et que pour plaire il ne faut pas rebuter par des peintures repoussantes pour toute autre personne qu'un élève-médecin. Nous ajouterons qu'une heureuse disposition d'heureuses épithètes est un heureux talent, qu'un style boursoillé est insupportable, et enfin que des points de suspension ou d'exclamation sont toujours avantageusement remplacés par des idées bien justes et bien exprimées.

Que dire du portrait de S. M. Impériale Pauline Soulogne, Empereur d'Haïti? nous ne pouvons certainement pas dire que ce soit celui d'un bel homme, mais toujours faut-il avouer que ce n'est pas la figure d'un homme sans intelligence, et peut-être pour bien des raisons, les badinages que fait sur son compte certain écrivain, eussent-ils pu se remplacer par quelque article en faveur de l'émancipation de la race nègre. Au reste, M. Fortier, le graveur, ne peut qu'être fier de son œuvre, elle peut bien faire pendant de celle du graveur français.

Parlerons-nous du Rébus? Non hésitons; les Dames trouvent que c'est de l'indiscrétion que de leur dire le mot de l'énigme. Néanmoins, pour satisfaire les hommes qui eux sont très-curieux, nous dirons que, politiquement parlant, la pire tyrannie est celle qui opprime la presse. Et pour que les Dames ne se fâchent pas trop fortement, nous leur annonçons que la romance "petite fleur de bois" est bien jolie et fort chantée, et se trouve dans toute sa beauté à la fin de l'Album de la Minerve. Elles ne manqueront pas de se la procurer, ne fût-ce que pour contempler le nouveau monarque d'Haïti.

(Communiqué.)

Trait touchant de charité infantine.

Il est toujours intéressant le jeune âge, surtout quand on y voit briller quelque beau trait de vertu. Les enfants de la Congrégation de cette ville en sont chaque année un exemple. Jeudi, 17 courant, cette intéressante communauté vit passer dans son sein une de ces scènes touchantes, qui font couler de bien douces larmes, et laissent au fond du cœur de délicieuses émotions.

Chaque année ramène dans cette communauté un anniversaire plein de souvenirs attendrissants pour les maîtresses et rayonnant de joie pour les élèves. Un siècle et demi n'a pu encore essayer les larmes que fait couler la perte toujours si regrettable de l'héroïne Fondatrice de la Congrégation de Ville Marie. Les élèves ont en l'heureuse et ingénieuse pensée de consoler leurs Maîtresses en offrant au cœur de leur vénérée Institutrice, respectueusement gardé dans une des salles de leur maison, un bouquet digne de ce cœur qui battit si souvent de tout l'élan de la charité.

Le 12 janvier, jour si lugubre en 1700, a donc été choisi par les Demeiselles du Pensionnat, pour honorer par une touchante distribution d'aumônes, la précieuse morte de la Sœur Marguerite Bourgeois qui leur laisse en héritage ses filles pour les former à la science et à la vertu.

Pour quelque raison particulière, le 12 janvier n'avait point été célébré cette année comme à l'ordinaire; et l'on avait renvoyé aujourd'hui suivant le soin de payer à cette bonne mère le tribut annuel d'amour et de reconnaissance. Mgr. l'Evêque de Montréal, M. le Supérieur du Séminaire, bon nombre de prêtres, plusieurs Dames et Messieurs voulurent se donner la consolation et le délassement de la fête.

Ils ne furent pas plutôt à leurs places, que la fête s'ouvrit par une entrée solennelle et des plus touchantes. Une longue Procession des élèves, tenant chacune un enfant pauvre qu'elle avait adopté pour sa sœur, défila dans une vaste salle, au son harmonieux des instruments qui, dans ce moment, vibraient de tout l'accent de la charité, et portaient à l'âme, je ne sais quelle inexprimable émotion. Quelle est belle la fraternité religieuse, qui laisse le riche dans l'état que lui a assigné la divine Providence, mais lui fait échoir le pauvre comme son semblable! Quelles étaient grandes, aux yeux de la foi, ces Demeiselles, quand, au lieu de rougir des pauvres, elles les montraient avec tant de complaisance à l'Assemblée; comme des objets plus chers à leurs cœurs que des diamants qui auraient brillé sur leurs têtes!

A cette entrée, qui a déjà ému bien des cœurs, et fait couler bien des larmes, succéda un drame, qui met en scène la grande leçon que les pauvres sont nécessaires aux riches; et qu'ils ne doivent faire tous qu'une seule et même famille. A cette fin, parut sur le théâtre une Villageoise dont l'habit, le langage et le cœur nous peignent admirablement le bon vieux temps, que l'on se plaît à décrire, mais qui pourtant palpait de sentiments nobles et brillait de tout l'éclat des grandes vertus.

Cette Villageoise nourrit et élève dans le sein de sa nombreuse famille une fille, que lui a laissée une riche seigneurie, en partant pour un pays lointain. Elle partage avec ses propres filles le soin expressé de donner à cette enfant abandonnée une éducation digne de sa haute naissance; mais on lui laisse ignorer qui elle est. Elle croit donc qu'elle est née dans cette chaumière, et appelle du doux nom de mère celle qu'elle voit travailler jour et nuit pour son bonheur.

Elle se refuse par ses antipathies de la connaître, et l'élève, croyant toujours que les petites Villageoises qui, du matin au soir sont à l'ouvrage avec la mère pour lui procurer les précieux avantages d'une bonne éducation, sont ses petites sœurs. Car que de bons cours sous des toits de paille! Une indiscrétion commise lui apprend qu'elle est d'une famille riche et noble; et son cœur en est brisé de douleur; tant elle est heureuse du bonheur que lui régner la vertu dans cette obscure famille. Sa vraie mère reparait enfin, après douze longues années d'absence. Elle est au comble de ses vœux, à la vue d'une fille si digne de sa haute naissance, par les brillantes qualités qu'elle développe en elle une riche éducation, qui a su cultiver son esprit et former son cœur. Elle ne se possède pas de joie, quand elle entend cette fille chérie lui signifier qu'elle ne saurait se séparer d'une mère et de sœurs si dignes de sa tendresse. La conclusion est que toutes entreront au château pour ne faire qu'une seule famille; sous le lambris doré d'une magnifique palais, comme sous l'humble toiture d'une pauvre cabane. Quelle leçon! Les paroles ont fait de vives et profondes impressions. Mais les œuvres vont parler encore plus haut, ce sera pour dire que le pauvre tient la place de Dieu, et voici comment. Trois tables avaient été dressées pour y déposer les aumônes, qu'il était temps de distribuer. C'est que les nombreux élèves de la congrégation sont partagés

en trois pieuses associations, et que chacune a voulu avoir sa table; et y servir le Dieu qui daignait s'y asseoir dans la personne de ses pauvres.

Les toutes petites enfants, formant la conférence du St. Enfant Jésus, que l'on reconnaît à la médaille et au ruban rouge qui les décorait, se sont avancées les premières vers la table du divin Enfant dont l'Image était entourée de pains et d'habits. Emblème religieux qui se parlait bien éloquentement.

Les élèves agrégées à l'Association des Sts. Anges, portant médailles et rubans blancs, se sont ensuite dirigées vers la table à laquelle présidait l'ange du Seigneur, dont la statue était pareillement entourée des objets qu'allait distribuer la charité. Invention d'autant plus admirable qu'elle est sortie du cœur d'un enfant.

Les enfants de Marie revêtus de leurs insignes, consistant dans des médailles et rubans bleus, ont gagné la table de leur Mère dont la Ste. Image avait l'air de contempler avec complaisance les ouvrages qu'avait faits ses filles bien aimées, pour habiller son fils Jésus. Symbole aussi touchant que significatif!

L'Evêque se plaignait successivement au coin de chacune de ces tables, remettait avec un plaisir indicible, à chaque demoiselle, des habits et un pain; et celle-ci s'empresse de les déposer dans le sein de sa petite protégée. Image bien naturelle et sensible de la providence, qui donne du bien aux riches, pour qu'ils le partage avec les pauvres. Grande leçon, qui fait sauter aux yeux ces belles paroles de l'Evangile: *Pai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai été nu et vous m'avez habillé*. Puissant motif de faire l'aumône que celui de la faire sans les yeux des bons anges, qui comptent soigneusement tous les pas, et recueillent avec attention les soupirs de la charité, quand elle est à la recherche de toutes les misères pour les soulager! Quel élan de zèle pour de jeunes cœurs que celui qu'inspire Marie faisant de ses mains virginales des habits pour son divin Enfant. C'est pour l'imiter que les filles qu'elle compte à la Congrégation, ont fait de leurs propres mains les habits distribués en ce jour aux enfants pauvres. Leurs doigts délicats et incapables de tirer l'aiguille, quand il s'agit de se faire à elles mêmes des habits, ont saisi hardiment le fuseau et se sont endurcis à travailler l'étoffe qui doit couvrir et réchauffer les membres glacés de leurs enfants adoptifs.

Elles s'ont donc un jour du nombre de ces femmes fortes dont l'écriture fait un si bel éloge. Les larmes, à la vue desquelles elles ont tissu ces ouvrages précieux, ne s'échappèrent jamais. Elles pourront être à la tête de leurs maisons, et distribuer les emplois de leurs servantes, avec une noble intelligence. Leurs époux voyant que par leur sage économie, l'abondance et le bonheur régnent dans leurs maisons, se lèveront pour les combler de bénédictions. C'est ce que font déjà espérer les enfants de Marie, qui ont quitté la congrégation, pour rentrer dans le sein paisible de leurs familles. La joie de la fête, les avaient raménées sous le toit heureux qui les a abritées pendant les plus belles années de leur vie. Elles déposèrent aux pieds de leur mère les prémices de leurs travaux, et joignaient leurs heureuses conjugués. Il y a eu de distribués dans cette occasion, à cinquante quatre enfants en ligne: cinquante cinq pains, cinquante quatre robes; outre trois habillements complets, pour des enfants de six à sept ans; une douzaine de chemises; huit jupes; vingt deux pains de bas; dix grosses têtes et chapeaux et cela est le fruit des épargnes et du travail de cent quatre élèves à qui la charité a inspiré la pensée de se faire les servantes des pauvres.

(Communiqué.)

L'Echo des Campagnes.

Ce journal vient de changer son Rédacteur et publie un nouveau programme dont suivent quelques extraits:

"Nous annonçons dans notre dernière feuille que L. A. OLIVIER, Couvreur, eussent ce jour-là de rédiger l'Echo des Campagnes. Après avoir remercié ce monsieur de sa collaboration dévouée, nous avons cru que le peuple des campagnes, pour lequel nous écrivons spécialement, avait droit de savoir quelle serait l'avenir notre ligne de conduite, quels seraient nos principes politiques, quel serait enfin notre programme, c'est ce que nous allons lui dire.

La feuille se déclare ennemie contre la représentation basée sur la population, en disant que la clause de l'Acte de l'Union qui porte que le Bas-Canada et le Haut-Canada auront chacun en Parlement un égal nombre de représentants, doit avoir pour résultat, plus tard, d'empêcher nos frères inférieurs et minoritaires d'être à la discrétion d'une majorité insolente etc.

Venant ensuite à l'Annexion, l'Echo s'exprime ainsi.

"Et maintenant que dirons-nous de l'annexion à Montréal, surtout parmi les journaux qui en prônent les avantages, on croit évidemment qu'on se sent de croire que l'Echo des Campagnes a arboré le même étendard. Qu'on se détrompe. Il est vrai qu'il a paru dans cette feuille depuis quelques semaines un ou deux articles qui pouvaient justifier cette croyance; mais ce n'était là que l'opinion individuelle. Le précédent rédacteur. Ce qui le prouve bien, ce sont les nombreuses protestations que nous avons reçues de diverses parties de nos campagnes, protestations dans lesquelles on nous dit en termes très clairs qu'on désire demeurer sons notre forme actuelle de gouvernement, parce qu'on regarde l'annexion comme devant être fatale à la population actuelle du Canada. Ces protestations n'étant réellement qu'un écho fidèle de ce que nous croyons nous mêmes, nous sommes la première occasion qui se présente pour protester contre les ten-

tatives annexionistes faites à Montréal et de là dans quelques autres rares localités. Nous n'hésitons pas à dire qu'aux yeux de tous les vrais amis du pays ce mouvement intempêstif et non provoqué ne peut avoir eu pour point de départ que le dépit, le désappointement, des revers de fortune et surtout le hain pour le parti libéral et réformiste. Pour ces motifs nous combattons l'annexion et les annexionistes, et nous aurons pour nous supporter le peuple des campagnes, qui n'est peut-être pas toujours aussi instruit que plusieurs des agitateurs d'aujourd'hui, mais qui au moins n'étouffe pas chez lui la voix du bon-sens et de l'intérêt moral et matériel tout ensemble.

Enfin l'Echo se déclare en faveur du ministère actuel, et parle comme suit:

"Quant au ministère actuel, nous dirons toute notre pensée. C'est le peuple qui l'a élu et qui l'a placé au faite du pouvoir, pour faire disparaître les injustices commises par ses prédécesseurs, et promouvoir les intérêts du pays. Depuis cette époque, l'administration a fait en moins de trois ans dix fois plus que toutes celles qui l'ont précédées; elle a doté le pays de lois infiniment meilleures que toutes et chacune de celles passées avant elle; elle ne s'est pourtant encore acquittée que d'une partie de sa tâche; mais nous soyons si impatients, et nous sommes si par impatience elles laissaient tomber des hommes à qui elles ont confié l'autorité et qui, tout considéré ont agi aussi bien qu'il est possible à des hommes. Ils peuvent avoir commis des fautes, mais quel est le gouvernant qui n'en a pas commises? Et d'ailleurs connaissant leur vie passée et leurs lentes continuées depuis l'Union, nous devons croire et nous croyons qu'ils agissent au meilleur de leur jugement et capacité. Nous leur prêterons aussi notre appui cordial, que nous leur continuerons tant qu'ils serviront bien la cause publique."

Nouvelles et Faits Divers

NOMINATIONS.—Sont nommés commissaires des petites causes, M. M. Charles Leovel et François Papin, pour la paroisse de saint Charles Boromée; Moïse Ollier, Séraphin Urdéau, Louis Bouc et Michel H. Limoges pour la paroisse de Sainte-Anne des Plaines; Dominique Girard, Zozime Côté, John E. Barry et Charles Bertrand pour la paroisse de Saint-Jean Baptiste de l'Île-Verte.

DEBENTURES.—Nous voyons par le dernier numéro du Globe que le montant des débentures en circulation est maintenant de £124,365.

AVIS AUX HABITANS DE LA CAMPAGNE.—Ceux qui ont à venir à la ville doivent se rappeler qu'il y a une loi qui régle la manière dont les traîneaux doivent être construits. Les autorités municipales sont bien déterminées à faire exécuter cette loi. Des hommes de police stationnent à cet effet dans les environs des barrières, et quelques habitans ont déjà été condamnés à l'amende.

GO-HEAD.—Samedi, dans l'avant-midi, une assemblée a eu lieu à Québec, dans le but de prendre en considération la convenance d'adresser une Requête à la Législature pour en obtenir une aide, afin d'ouvrir une communication entre le Lac Temiscouata et le St. Laurent. Il ne s'agit que de la construction de 18 milles de chemin à lisses ou de canal pour faire communiquer Québec avec St. Jean dans la Baie de Fundy.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.—Nous regrettons d'apprendre par le dernier numéro de cette feuille que le propriétaire se propose d'en discontinuer la publication après le 18 février prochain.

UNIVERSITE DU HAUT-CANADA.—Un acte de la dernière session du parlement pourvoyait à la nomination d'une commission chargée de rédiger des réglemens pour la régie de l'université. Cette commission vient d'être nommée; elle se compose de l'hon. M. Blake, l'hon. J. H. Cameron, M. P. P. M. J. Wilson, M. P. P. de Dr. Richardson, et de M. D. Buchan.

COLLEGE DU HAUT-CANADA.—Le conseil de ce collège, Upper Canada College vient aussi d'être nommé; il se compose de F. W. Barron, Sec. Principal, de l'hon. J. H. Cameron, M. P. P., J. C. Morrison Sec. M. P. P. Thos. Ewart, Sec. et de Dr. Richardson. Tous ces messieurs sont des gradués de l'établissement.

MURTURES.—Aux dernières assises du Comté de York, Haut-Canada, un nommé John Nell accusé et convaincu du meurtre de sa femme, fut condamné à être exécuté le 6 février prochain. Un nommé R. Develin, charretier, a été trouvé coupable d'homicide involontaire.

INCENDIE.—Un incendie considérable a eu lieu le 11 courant à Niagara. Un hôtel et plusieurs bâties ont été consumés, ainsi que 1,000 minots de hie et grand nombre de voitures etc; 5 beaux chevaux périrent dans les flammes.

NOUVEAUX JOURNAUX.—Pas moins de sept nouveaux journaux ont fait leur apparition dans le Haut-Canada, durant le cour. de ce mois. On nomme: le Constitutionnel, journal publié à Niagara, dans l'intérêt conservatif; le Democrat Reformist et l'Oshawa Reformist et New Lettes, tous deux publiés dans les intérêts réformistes; le Freeman, publié à Whitby; et le Watchman, à Port Hope, tous deux annexionistes; l'Ontario Argus, qui se dit neutre, en politique et que parait à Aylmer; et enfin le Middlesex Standard, publié à St. Thomas, et dont on ne connaît pas encore la couleur.

LOUP-MARIN.—Un journal de la Nouvelle-Ecosse rapporte qu'un loup marin de 13 pieds de long et d'une grosseur de 4 pieds a été tué dernièrement à Taglio Island.

INCENDIE D'UN STEAMBOAT.—Le Steamer Oregon a été consumé par le feu samedi dernier à Chicago. Il y avait pour 50,000 \$ de bord: on réussit à sauver presque tout. Une incendie paraît avoir été l'œuvre d'un incendiaire.

CHEMIN DE FER D'HALIFAX ET QUEBEC.—Le Secrétaire de la Compagnie du Chemin de fer de Québec et Halifax est récemment arrivé d'une tournée dans les Provinces d'En Bas. Il a recueilli environ 2570 parts, a porté des octrois faits par différentes corporations. Les parts sont de £20 chaque.

NAUFRAGE TERRIBLE.—Un vaisseau parti de New-York pour Brème, a fait naufrage, le 19 décembre sur la Côte de Texel. Trente quatre passagers, neuf hommes de l'équipage, et le capitaine périrent dans les flots. Douze matelots et sept passagers seulement furent sauvés.

NOUVELLE ECOSSE.—La législature de Nouvelle-Ecosse s'est assemblée jeudi dernier pour la dépêche des affaires.

GENERAL WOLFE.—Le journal Allion de New-York va commencer la publication d'une série de lettres qu'on prétend avoir été écrites par le Gen. Wolfe, entre 1749 et 1758, et qui viennent d'être découvertes à Glasgow parmi les papiers d'un intime ami du général.

ELECTION DE M. WILSON.—Le nombre de voix données à M. Wilson, à London, a été de 258; son concurrent M. Dixon en a reçu 218; ce qui faisait à M. Wilson une majorité de 40. Le nombre d'électeurs dans cette ville ne dépasse pas 500.

NAISSANCE.

En cette ville, le 22 du courant, la Dame de M. C. Lagaric, typographe, a mis au monde un fils.

MARIAGE.

A Terrebonne, le 21 du courant, par Messire Théberge curé du lieu, M. Jean-Chrysostôme Racicot de Montréal, à Delle Rosalie Desjardins 3e. fille de feu M. Pierre Desjardins de Terrebonne.

DÉCES.

Décédé, à la Congrégation de Notre Dame de cette ville, le 19 courant, Sœur Marie Magdeleine Marquis, dite Ste Anne, à l'âge de 67 ans et 10 mois, dont elle a passé en religion 42 ans et 8 mois.

Au Point-du-jour, paroisse de l'Assomption, à la résidence de sa mère, le 16 du courant, M. François Jourdain, âge de 54 ans après trois mois de maladie; il laisse une veuve dans les larmes, et un grand nombre d'amis.

A Berthier, le 15 courant, à l'âge de 73 ans, M. Jean-Baptiste Magnan, ancien et respectable cultivateur du lieu.

En insérant l'annonce ci-dessous, à la demande des propriétaires du *Monteur Canadien*, nous devons dire que nous ne voulons, en aucune manière, recommander les doctrines de ce journal.

LE MONITEUR CANADIEN. JOURNAL A BON MARCHÉ. JOURNAL DU PEUPLE. Contenant 24 colonnes de matière à lire par semaine. POUR UNE PIASTRE PAR ANNEE, payable d'avance. Ce journal renferme toute la matière d'un semestre de notre première édition, et ne contient rien autre chose que de la matière toujours nouvelle à lire, c'est à dire que nous ne publions aucune annonce dans cette feuille. C'est la première fois, nous croyons, qu'un journal ait offert au public canadien autant d'avantages pour un prix aussi modique. On s'abonne au bureau, 4, RUE ST-AMABLE, Montréal.

MANUEL DES Societes de Temperance DE LA JEUNESSE DU CANADA. PAR LE REV. C. CHIRQUIY, P.T.R.E. Le sousigné a l'honneur d'informer MM. les Carés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'A.P. de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-B. ROLLAND, Montcal, 28 décembre, 1849.